



Formation longue

CapDIR – AD Certification des acquis professionnels

Mis à jour le 09/07/2026

A qui s'adresse la formation ?

Agents de direction

Prix de la formation

3 000€ - 4 000 €

Frais inscription : 3 000 € - Avec accompagnement personnalisé et individualisé de 5 heures : 3 500 € (frais d'inscription+ 500 €) - Avec accompagnement personnalisé et individualisé de 10 heures : 4 000 € (frais d'inscription+ 1000 €)

Lieu(x) des sessions

À distance

En présentiel à Saint Étienne

Objectifs

L'objectif du dispositif est de permettre la reconnaissance des compétences exercées en situation professionnelle, en attestant de la capacité du candidat à exercer des fonctions d'agent de direction. Il vise à apprécier la maîtrise des compétences clés attendues : pilotage de la performance, management d'équipes et de projets, gestion des ressources, conduite de transformations, analyse stratégique et capacité à inscrire l'action dans les orientations nationales de la Sécurité sociale.

Contexte

Le dispositif CapDIR Agent de Direction (EN3S) s'inscrit dans une démarche de certification des acquis professionnels destinée aux agents de direction expérimentés de la Sécurité sociale. Il repose sur la reconnaissance et la valorisation de l'expérience acquise en situation de responsabilité, au regard du référentiel de compétences des agents de direction. Le parcours se situe dans un contexte de transformation continue du système de protection sociale, impliquant des exigences renforcées en matière de pilotage stratégique, de performance, de management et de conduite du changement.

Pré-requis

Ce parcours est réservé aux agents de direction déjà en fonction, non titulaires du titre d'ancien élève de l'EN3S ou du Cesdir, sans inscription préalable sur la liste d'aptitude, et justifiant d'au moins 5 ans de fonctions d'agent de direction.

Programme

Le parcours comprend plusieurs étapes complémentaires : un diagnostic individuel des compétences, un accompagnement éventuel ciblé, la constitution d'un dossier de réalisations professionnelles significatives et une soutenance devant un jury. Le travail demandé repose sur l'analyse réflexive de situations professionnelles concrètes, illustrant les responsabilités exercées, les résultats obtenus et la capacité à mobiliser les compétences du référentiel « LeADDers ». L'évaluation finale est assurée par un jury de l'EN3S au regard de la cohérence du parcours, de la qualité de l'analyse et de la démonstration des compétences attendues.



Formation longue

CapDIR – AD Certification des acquis professionnels

Mis à jour le 09/07/2026

Méthodes pédagogiques

- Autre (ex : mentorat : contact et échange avec l'intervenant dans un délai de 3 mois post formation)

Évaluation

- Diagnostic de positionnement (auto-évaluation)
- Evaluation des acquis à l'issue de la formation (sommativ)
- Evaluation donnant lieu à une certification ou une qualification

Compétences renforcées

- Être acteur de la stratégie et contribuer aux politiques publiques
- Piloter la performance
- Faire preuve de leadership
- Porter les politiques RH et d'amélioration de la qualité de vie au travail
- Œuvrer au développement des collaborateurs
- Animer un dialogue constructif avec les instances de gouvernance et de représentation du personnel
- Connaître les évolutions et anticiper les transformations et leurs impacts
- Imaginer, soutenir et mettre en œuvre des pratiques professionnelles innovantes
- S'adapter au changement
- Conduire des projets et accompagner les transformations
- Appréhender les enjeux de la protection sociale et de son environnement
- Favoriser les coopérations au sein de la Sécurité sociale
- Construire et animer des partenariats externes
- Porter les enjeux et les valeurs de la Sécurité sociale et valoriser son action